



Utilisation téléphone personnel

Par **Le Lyonnais**, le **11/08/2015** à **22:37**

Bonjour,

Livreur à Lyon, mon dépôt est à Lyon même mais nos véhicules sont stationnés sur un parking dans la banlieue.

Je finis le soir vers 16h. Nos responsables nous contactent le soir sur notre temps de repos par sms ou nous appellent sur nos téléphones personnels entre 17 et 19h pour nous communiquer l'immatriculation du fourgon à prendre le lendemain..

Je souhaiterai ne plus être contacté, même par sms, sur mon tél perso.

Ai je le droit de refuser?

Peuvent ils me changer de service pour ça?

Bien sûr, je ne suis pas doté de téléphone professionnel.

Merci pour votre aide.

Par **P.M.**, le **12/08/2015** à **00:27**

Bonjour,

Vous auriez pu à la limite ne jamais en communiquer le numéro et maintenant, vous pourriez demander qu'il ne soit pas utilisé pour cela même si l'on vous change de service, on ne va pas non plus officiellement vous en donner la raison et une réorganisation est toujours possible...